

Référence  
JM/AMV/RB/AM

EPINAL, le 5 avril 2023

Dossier suivi par  
Romuald BOGUENET

**Objet : Avis sur modification du PLU**  
FRESSE SUR MOSELLE

Monsieur le Maire,

Par courriel reçu le 6 mars 2023, vous avez transmis à la Chambre d'Agriculture des Vosges un dossier de demande de modification du Plan Local d'Urbanisme de Fresse-sur-Moselle et je vous en remercie.

Ce projet consiste à modifier les points suivants :

1. Reprendre le règlement écrit pour adapter le document à la situation locale.
2. Revoir le PLU pour permettre le déplacement d'un supermarché.
3. Reprendre le document de zonage pour étendre une zone naturelle.
4. Résoudre plusieurs erreurs d'appréciation et plusieurs erreurs matérielles dans les pièces opposables.
5. Résoudre des erreurs de numérisation du PLU.
6. Créer un secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) / Projet de découverte du patrimoine des Hautes Vosges.

Ces modifications n'appellent pas à des remarques particulières.

Compte tenu des éléments ci-dessus, la Chambre d'Agriculture des Vosges émet **un avis favorable** à cette modification du PLU de Fresse-sur-Moselle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes meilleures salutations.

Le Président,  
Jérôme MATHIEU

**Siège Social**  
La Colombière  
17 rue André Vitu  
88026 Épinal Cedex  
Tél. : 03 29 29 23 23  
Fax : 03 29 29 23 60  
Email : [contact@vosges.chambagri.fr](mailto:contact@vosges.chambagri.fr)

**Site de Gérardmer**  
Le Costet Beillard  
376 route d'Épinal  
88400 Gérardmer

**Site de Neufchâteau**  
32 avenue du Général Henrys  
88300 Neufchâteau